L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 16 DECEMBRE 1885.

Bibliographie.

LE COURRIER DE L'ART.—Nous recevons le numéro du 27 novembre de cette publication, l'une des meilleures qui soient à Paris. Cette livraison comprend une chronique des ateliers, des musées et bibliothèques; un article de M. Paul Leroi sur l'Ecole Professionnelle d'aquarellistes-lithographes, fondation de M Gustave Sanier; une chronique des Expositions; un bulletin dramatique de M. Arthur Heulhard sur la dernière œuvre de M. François Coppée : *Les Jacobites*, drame en 5 actes, et sur *Les Poètes de Paris*, vaudeville de MM. Pierre Decourcelle et Albin Valabrègue, un article critique de M. Paul Leroi sur le dernier ouvrage de M. Amaury Duval; un bulletin bibliographique, une correspondance de Rome, etc., etc.

En un mot, numéro fort intéressant, où nous trouvons la triste nouvelle de la mort de Nathalie, l'ancienne sociétaire de la Comédie Française, décédée à Paris, à l'âge de soixante neuf ans, des suites d'une embolie au cœur. Une grande beauté à l'époque de sa jeunesse, un talent charmant toujours.

—En même temps que l'*Art*, le courrier nous porte la livraison du 28 novembre de l'*Art Ornemental*, recueil excellent, formant une collection précieuse pour tous ceux qui s'occupent d'art.

Cette dernière livraison contient des illustrations excellemment réussies. Une coupe en bronze antique, avec pied en bronze florentin du XVI siècle; une lampe morsaque en bronze; un bas relief héraldique, marbre italien du XVI siècle, et enfin le célèbre portrait de Voltaire, par Larguillière, le Van Dyck français. Le tout avec texte explicatif.

L'*Art* a pour directeur et rédacteur en chef M. Eugène Véron.

Le directeur et rédacteur en chef de l'*Art Ornemental* est M. G. Dargenty.

ORPHELINS. — L'Asile des Orphelins Catholiques de Ste-Marie est une de nos Institutions les plus connues, les plus méritantes. Des directeurs habiles l'administrent et des Sœurs y veillent. Ce que sont les Sœurs, nous n'avons pas besoin de l'écrire; disons seulement que celles-là poursuivent leur mission avec amour, et qu'elles accomplissent des prodiges pour cacher à leurs enfants les mille et un obstacles avec lesquels elles ont souvent à lutter afin de leur procurer les choses essentiellement nécessaires à la vie.

Voici venir la Noël et une fois de plus elles veulent qu'il y ait fête à leur Orphelinat. Déjà elles y préparent le doux Arbre de Noël traditionnel; coutume poétique, touchante, s'il en est.

A cette fête elles appellent tous ceux qui s'émeuvent devant un enfant déshérité de ses meilleurs trésors, sans père ni mère.

Elles les prient de venir se grouper, à cette date prochaine de Noël, autour de l'Arbre tant attendu par leurs orphelins; de venir égayer ceux-ci par leur présence et de leur porter leur obole. Quelques cents données ainsi par chacun, et un grand soulagement sera procuré à ces petits infortunés, si jeunes et déjà tant éprouvés.

C'est à leur Asile même, coin des rues de Chartres et Mazant, Troisième District, que les Sœurs donnent rendez-vous à la Charité, et elles espèrent que l'on s'y portera en foule. "*The more the merrier*", dit l'invitation que signent les noms de l'Archevêque Francis X. Leray, président; de M. E. Douesing, vice-président; de M. C. F. Seeman, secrétaire; de M. Victor Séré, secrétaire; de l'Honorable E. Bermudez, juge-président de la Cour Suprême; de MM. P. Elizardi, J. J. Sporl, etc.

Théâtre de l'Opéra.

LA FILLE DE MME ANGOT.

La pièce si heureuse de Lecocq reparaissait hier à l'Opéra, et une salle pleine en a salué la reprise. Les années de campagne sont déjà longues pour *La Fille de Mme Angot*; depuis quinze ans tout à l'heure elle est au répertoire, elle y occupe une large place, elle y reparaît encore et encore, et cependant toute sa saveur des premiers jours lui reste.

Durant cette période le compositeur a fait preuve de fécondité et de talent sans nul doute, mais jamais il ne s'est mieux affirmé que dans ces trois actes. Ils sont même tellement l'expression de son faire, que plus d'une fois dans ses partitions subséquentes, il a eu des ressouvenirs de celle-là, il s'est relu.

Il en avait le droit d'ailleurs; il en est tant d'autres qui ont de ces réminiscences, mais en utilisant le bien d'autrui; tant d'autres qui chassent sur des terres qui ne sont pas leurs, et y braconnent à l'est.

Donc la reprise d'hier a plu au public, comme l'une de ces nouveautés musicales que l'on comprend tout d'abord, tant les mélodies en sont bien rythmées, bien frappées. On écoutait avec un plaisir mêlé ces gentilles pages, se succédant les unes aux autres dans une continuité non interrompue, et toujours à leur place.

La Fille de Mme Angot n'a point de ces défaillances que l'on rencontre dans nombre d'opérettes. Là l'essoufflement ne se produit jamais chez le compositeur; il écrit d'abondance, sans se répéter, et chose rare, très rare, il ne s'oublie point à faire trop long, sauf une ou deux exceptions.

Cette juste mesure est une des causes déterminantes du succès persistant de l'ouvrage; et il faut d'autant plus s'étonner de cette sûreté de main que la *Fille de Mme Angot* fut, on le sait, le début de Lecocq.

Le succès incontesté de cette reprise d'hier a été des plus flatteurs, et s'il faut en faire honneur au musicien, il est juste de dire aussi que les artistes de l'Opéra y ont eu leur très large part.

L'heure à laquelle a lieu la représentation ne nous permet point d'entrer dans des détails au sujet de chacun d'eux, et nous pourrons nous résumer d'ailleurs en écrivant qu'ils ont mérité un rappel général.

Néanmoins et quoique la temps nous presse, soyons quelque peu l'écho de ce public qui a fait si chaleureux accueil aux artistes.

Mme Reine retrouvait hier l'une de ses meilleures soirées. Elle a joué et chanté le rôle de Clairette avec la finesse qu'on lui connaît; avec ces sous-entendus dont elle tire des effets qui portent d'autant mieux qu'ils ne semblent pas voulus.

Effets qui se représentent à chaque acte et se culminent au troisième où, bon gré mal gré, il faut bien jeter son bonnet par dessus les moulins, et les plus hauts. On ne s'encanaille pas avec plus de grâce féminine.

Et quand nous nous servons de ce mot : s'encanailler, nous lui prêtons la seule signification qu'il doive avoir à la rampe, où la vérité est toute conventionnelle et exige certaines réserves, en dehors desquelles on tomberait dans la vulgarité. Mme Reine connaît à fond cette limite.

Le rôle de Mlle Lange est un nouvel atout aux mains de Mme Caisso. Elle aussi, sait être comique, sait enlever le morceau, sans pourtant s'oublier à l'outrance, à la charge d'un goût douteux. Au second et au troisième acte elle a prêté à son personnage la double physionomie qui lui est propre. Elle y a eu tout à la fois de la finesse et de l'emportepièce.

Vous savez ce qu'est le rôle d'Amaranthe; il se compose uniquement des couplets si bien trouvés qui vous font fameusement rire; mais ces couplets veulent une comédienne ne marchandant pas, y allant de son plein, comme on dit vulgairement, et comme nous pouvons bien dire aussi, puisque nous avons ici affaire à Mesdames de la Halle, aux fortes en gueule. Mme Thal a très gaillardement décoché ces trois chapitres chantés de l'existence fantaisiste de la Mère Angot. Allure et façon de détailler, tout a porté.

Une fois de plus M. Caisso s'est posé comme acteur, comme chanteur, dans la fine figure de l'opportuniste Ange Pitou. De nouveau il y a montré sentiment et esprit. On l'attendait dans le délicieux duo du second acte, et en vérité on n'a pas attendu sous l'orme.

Très pimpant, très amusant le Pompounet de M. Lefèvre; de la naïveté égayante, spirituelle souvent.

Le Larivaudière de M. Tony Reine a été celui que vous connaissiez déjà, c'est à dire rempli d'entrain, d'un comique qui se traduit, qui s'impose et par l'accent et par la physionomie.

Nos compliments aussi à MM. Aubert et Perrenot pour la façon dont ils ont tenu les rôles de Louchard, de Trémitz, et aux choristes dont la partie est si importante dans l'ouvrage.

Telles sont, au galop de la plume, les impressions laissées par cette reprise de *La Fille de Mme Angot*, dont la seconde représentation aura lieu ce soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—*Kerry Gow*, la comédie-drame qui a valu un succès si marqué à M. Joseph Murphy et à Mlle Belle Melville, sera joué aujourd'hui en matinée et en soirée. La pièce se compose de scènes de la vie irlandaise, et on sait que M. Murphy s'est fait une réputation par la vérité si frappante avec laquelle il compose ses personnages irlandais. On n'est pas mieux dans la peau du bonhomme.

Bals.—On dansera beaucoup samedi prochain 19 décembre. Le Eagle Musical Benevolent Association a fixé à cette date son troisième Bal paré et masqué, qui cette fois aura lieu au Washington Artillery Hall.

Les préparatifs ont été confiés au comité que voici : H. S. Salvant, président; Hon. L. André Burthe, Eug. Massicot, H. L. Frantz, P. N. Vernouille, G. L. Labyche, Jno. Bauer, Louis Poujol, Jas. Hibbs Jr., Wm Gazin, J. J. Weinfurter, H. W. Albert.

Le prix du billet est fixé à $1, et pour cette somme si modique on a droit aussi à une chance dans une loterie d'une montre d'or.

—A cette même date du 19 décembre la Société des Jeunes Orléanais donnera son premier grand bal anniversaire, à la salle des Amis Sincères.

Prix d'entrée 25 cents.

Pour les cartes adressées à l'*Abeille*, nous remercions M. Antoine E. Michel, conseiller du comité d'invitation dont les membres sont : MM. Chas. Clizac, président ex-officio; H. J. Clizac, président; Wm J. Joublanc, Armand E. Saloy, P. Laneville, Hamilton Blache.

Le bal s'ouvrira à huit heures et se fermera à cinq heures du matin.

—Enfin, le Metairie Fire Co. No 4 annonce, toujours pour le 19 décembre, et au bénéfice de sa caisse de secours, son second bal masqué et paré qui aura lieu à la Salle Grunewald.

Comité d'organisation ; MM. S. T. Gately, président, John Jacquet, E. T. Dever, John Fisher, P. Pusiegur.

Prix du billet, $1.

GRAND OPERA HOUSE.—Les représentations du vaudeville *The Private Secretary* valent à ce théâtre un succès artistique et pécuniaire. La troupe du Madison Square Theatre a retrouvé là l'un de ses plus francs succès.

Nous le répétons, la pièce de Wm Gillette est jouée par lui et ceux qui le secondent avec un rare ensemble. Jolie partie de volants où chacun tient habilement sa raquette.

Ne négligez pas de voir ces trois actes qui disparaîtront de l'affiche dimanche prochain.

Ce soir, quatrième représentation.

THÉATRE ST-CHARLES.—*Pique* est une pièce dont le beau succès au St-Charles s'explique aisément. Jamais l'auteur, M. Augustin Daly, ne s'est montré plus scénique, n'a mieux tracé des personnages, ne les a plus heureusement mis en action. On note aussi dans ses sept tableaux de la finesse d'observation, et de l'esprit vrai et continu dans le dialogue.

A cette œuvre on a donné pour cadre une mise en scène extrêmement soignée ; le premier lever de rideau à lui seul est tout un spectacle qui mérite qu'on aille le voir et y applaudir.

Quant à la troupe, nous avons plusieurs fois dit notre opinion à son endroit.

La première impression qu'elle nous a laissée, le soir même du début, était excellente, et depuis elle s'est faite plus favorable encore aux artistes du Star Dramatic Company.

Aujourd'hui cette troupe est en pleine possession de la vogue ; tous accordent qu'elle est certainement la meilleure dans son genre que le St. Charles ait présentée à ses habitués depuis bien des années.

La cinquième représentation de *Pique* sera donnée ce soir.

THÉATRE FARANTA.—La salle de M. Faranta est très vaste, vous le savez, et pourtant elle suffit à peine à loger le public qui, chaque soir, vient applaudir les Kersands Minstrels.

Hâtez-vous de revoir ces vieilles connaissances, qui n'avaient pas visité la Nouvelle-Orléans depuis plusieurs années. Leur engagement finit avec la semaine.

Les Minstrels paraîtront aujourd'hui à midi et à huit heures.

MUSÉE-THÉATRE—Avant que le programme soit renouvelé, et ce renouvellement aura lieu demain—rendez visite au Théâtre-Musée. Ce programme est un des plus brillants de la saison.

L'Exposition de 1889, en France.

Nous trouvons, dans les journaux de Paris du 3 décembre, la note suivante de l'agence Havas :

Plusieurs journaux, en parlant de l'Exposition de 1889, semblent croire que cette Exposition, au lieu d'être internationale, serait exclusivement réservée aux produits nationaux. Quelques autres paraissent s'étonner que le ministre du commerce n'ait manifesté aucune opinion à cet égard. M. Dautresme n'a pas d'opinion à émettre ; la question a été, en effet, engagée et tranchée avant son entrée au cabinet actuel.

Par décret en date du 8 novembre 1884, rendu sur la proposition de M. Rouvier, il a été décidé qu'une Exposition universelle s'ouvrirait à Paris le 1er mai 1889, et que *les produits de toutes les nations* y seraient admis.

Une commission instituée près le ministre du commerce a été chargée d'étudier et de rechercher les moyens propres à réaliser ce projet ; le rapport de cette commission a été inséré à l'*Officiel* du 14 mars 1885.

Depuis, afin de permettre d'établir un devis des dépenses aussi approximatif que possible et de pouvoir aux frais que cette étude devait nécessairement entraîner, un crédit de 100,000 francs a été voté par les Chambres au mois de juillet 1885. Le ministre du commerce examine actuellement les diverses propositions qui lui ont été soumises, tant pour déterminer l'emplacement que pour arrêter les devis des travaux à exécuter. Cet examen terminé, ce qui ne peut tarder, le ministre soumettra au Parlement le projet définitif et lui demandera en même temps les crédits nécessaires pour en assurer l'exécution.

M. Bardoux a déposé la proposition de loi suivante :

Ceux qui auront usurpé le nom d'un artiste sur une œuvre d'art, ou qui auront frauduleusement imité sa signature ou tout autre signe adopté par lui, seront punis d'un emprisonnement d'un an au moins, de cinq ans au plus, et d'une amende de 16 francs au moins, de 3,000 francs au plus, ou de l'une de ces deux peines seulement.

C'est le 28 mars 1886 qu'aura lieu le recensement de la population en France.

Cinq jeunes officiers de l'armée chinoise, âgés de vingt-cinq à vingt-six ans, sont arrivés à Paris, et sont descendus à l'Hôtel du Prince-de-Galles. Ils portent les noms de Kiou, Ling, Onau, Tchent et Theng. Ces officiers sont venus en France pour suivre les cours de l'Ecole des ponts et chaussées et de l'Ecole des mines.

Dépêches télégraphiques adressées au *Journal des Débats* du 2 décembre :

Madrid, le 1er décembre.

Le protocole relatif aux Carolines contient six articles, plus un article additionnel.

Le premier article reconnaît la complète souveraineté de l'Espagne sur les Carolines.

Le second fixe les limites de l'archipel.

Le troisième reproduit les bases du protocole relatif à l'archipel Sonlon, dont les articles sur la liberté de commerce sont appliqués aux Carolines.

Le quatrième fixe les droits accordés aux Allemands de créer des établissements agricoles dans l'archipel.

Le cinquième accorde à l'Allemagne le droit d'établir une station navale et un dépôt de charbon.

Le sixième porte que la convention sera ratifiée dans les huit jours qui suivront la signature du protocole à Rome.

Enfin, d'après l'article additionnel, toutes les difficultés qui pourraient surgir seront soumises à un arbitrage.

—Madrid, le 1er décembre :

L'*Imparcial* dément la nouvelle qu'il avait donnée lui-même, d'après laquelle le roi Alphonse laisserait une cinquantaine de millions.

Le roi ne laisse aucune fortune.

—Rome, 1er décembre :

Le *Moniteur de Rome* annonce que la cause de la béatification de Jeanne d'Arc a été introduite aujourd'hui même devant la congrégation des Rites.

Désormais Jeanne d'Arc portera le titre de vénérable jusqu'à sa béatification.

On lit, dans le *Journal officiel de Paris* :

Une convention réglant les difficultés financières pendantes entre la France et le Venezuela, et rétablissant les relations entre les deux pays, a été signée, le jeudi 26 novembre, à Paris, entre S. Exc. M. le général Guzman Blanco, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République du Vénézuéla, et M. le comte de Montholon, ministre plénipotentiaire, directeur par interim des affaires politiques au ministère des affaires étrangères de France.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1885.—Température—Beau temps, plus chaud ; baromètre baissant, vents variables, mais plus généralement de l'ouest et du golfe.

Température du 15 décembre 1885.
Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	30	1 degré au-dessous de zéro
Midi	42	5½
3 P. M.	48	8
6 P. M.	42	5½

Nlle-Orléans, 15 décembre 1885, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	37	Nashville, Tenn	26
Augusta, Ga	44	Pittsburg, Pa	29
Savannah, Ga	46	Cairo, Ill	30
Mobile, Ala	45	Davenport, Iowa	27
Montgomery, Ala	40	Dubuque, Iowa	29
Vicksburg, Miss	45	Keokuk, Iowa	32
Galveston, Tex	55	La Crosse, Wis	29
Indianola, Tex	60	St-Louis, Mo	41
Shreveport, La	40	St-Paul, Minn	20
Corsicana, Tex	44	Leavenworth, Kan	34
Chattanooga, Tenn	40	Omaha, Neb	23
Cincinnati, O	33	Yankton, D. T	35
Louisville, Ky	29	Key West, Fla	53
Memphis, Tenn	39	Nlle-Orléans, La	43

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Panier à Mlle Maggie Moloney.
John M. Woyes à Mlle Rosa M. Koerber.
Joseph Dipon à Mlle Susan Williams.
Dr David Jamison à Mlle M. L. Chaille.
Andrew Jeny à Mlle Marie Colmont.

Naissances.

Mme C. B. Ploger, un garçon.
Mme A. Blakeway, une fille.
Mme J. Hartman, un garçon.
Mme L. Peterson, un garçon.

Décès.

Miss Mary Risch, 24 ans, Asile St Joseph.
Mlle C. Paolina Wilfert, 27 ans, Chemin de la Métairie.
Beatrice Devoe, 2 ans, 10 mois et 25 jours, Asile de la rue Seguin.
Victor D. Jourdan, 28 ans, 404 rue Dumaine.
Julian Onnen, Jackson, Lac.
Caroline Walde, 78 ans, 15 rue Montégut.
Mlle Kate Daly, 25 ans 68 rue Galenide.
Louis Edgar, 16 ans, 115 rue St Antoine.
Leon Dazet, 65 ans, 531 rue Chippewa.
Basilique Bargon, 84 ans, Asile des Vieillards, rue St Bernard.
Jean Elizabeth Dieux, 65 ans, 145 Avenue Washington.
Joseph St. Armant, 44 ans, rue Rocheblave, près Hôpital.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST-CHARLES.

S. G. Runner et femme, Chicago ; Richard C. Dale, Philadelphie ; Frank Jaynes et femme, San Francisco ; Mme J. H. Wightman, Pittsburg ; A. J. Parker, Charles Toody, J. H. Sweetzer, Mlle Sweetzer, Mme Sweetzer, N. Y. ; John A. Brown et fils, Mlle Mamie Brown, John A. Brown, John H. Lewis, St Louis ; George Goldwaith, E. W. Seawal, John A. Baker, Houston, W. P. Ballinger, Galveston, J. C. Campbell, Texas ; Wm P. Brown, Louisville ; T. M. Nelson, Memphis ; Peter J. Trezevant, Shreveport.

CITY HOTEL.

C. King et femme, Pittsburg ; W. E. Rogers, Jr., L. K. O. & T. ; Henry Roberts, N. Y. ; C. Martin, Gov. Campbell, Columbus, O. ; James S. Hamilton et femme, Jackson, Miss. ; Ch. E. Gill et femme, St-Joe, Mo. ; Mme Fulcher, Texas ; G. N. Dees, Lake Charles, La. ; L. Richard, Orange, R. I. ; John P. Dagan, Kansas City, Mo. ; Wm. B. Whiting, femme et enfant, Jackson, Miss. ; Ed. D. Prince, Oxford, Miss. ; Thomas K. Kennedy et femme, Mlle Maggie Kennedy, T. K. Kennedy, Leavenworth ; F. C. Richmond et femme ; Mme Chatterton Bower, Mlle Bessie Bouscher, Mlle Eliose Willard, Sanbourn Opera Co. ; R. H. Kearney et femme, Plaquemine ; B. P. Henry, Moss Point ; Simon May, N. Y. ; W. L. Byel, Mobile ; Mlle N. Holmes, Georgie ; W. D. Brown, Pearlington, Miss.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Thomy Lafon à Stephen Escoffier Jr., un terrain et bâtisses situés rue Ursulines, entre Tonti et Rocheblave....$175

George R. Reiddell à G. Niskern, un terrain et bâtisses situés rue Milleudon, entre Water et Clinton....$100

John F. Bridewell à R. E. Schroder tout ce qui se trouve dans l'hôtel Turondelet....$3500

Mme John M. Coulon à l'American Homestead Company, un terrain et bâtisses situés rue Constance, entre Cadiz et Valence....$360

Félix Conrad à Mme Dours et al., un terrain et bâtisses situés rue Manderville entre Urquhart et Morales....$500

Mme A. Budinski et al. à Edward Dillon, un terrain et bâtisses situés rue Valmont, entre Laurel et Annonciation....$150

Succession Joseph Würth à Paul Bonseigneur, un terrain et bâtisses situés rue Liberté, entre Erato et Thalie.$1000.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Une nouvelle audition de cause a été refusée hier, dans l'affaire de Richard Milliken contre le Bureau des Asseurs.

Cour de District des Etats-Unis.—Un sujet d'Italie, Gaetano Trupani, actionne L. M. Avondano en dommages de $505 pour violation de contrât.

Cour Civile de District.—Les nouvelles instances devant cette cour sont les suivantes :

Schmidt & Ziegler vs Levis & Lewin —Séquestration demandée des fonds appartenant aux défendeurs et en la possession de la compagnie d'assurances du "Sun".

Mme Water Regan vs W. W. Washburn—Action en dommages de $2450. La demanderesse se plaint d'avoir été, elle et son époux, mis illégalement hors d'une maison qu'elle occupait rue Gortier.

Thomas Egan réclame à la compagnie du chemin de fer Morgan $5000 de dommages pour deux mulets qui lui appartenaient et qu'un convoi de la compagnie a tués.

McLaughlin et Borman ont une réclamation de même nature et du même montant contre la m ê me corporation.

Richard L. Robinson demande la mise sous séquestre d'un immeuble dont il réclame la propriété en faveur d'un mineur sous sa tutèle.

Cour Criminelle.—Section A.—Juge Roman—Will A. Hawes a été condamné, hier, au paiement d'une amende de $10 ou à un emprisonnement de 10 jours pour port d'arme cachée.

Antoine P. Martin, Ralph James et Jane Levy ont repoussé les accusations d'actes de violence déposées contre eux. G. Grannon a été condamné à un mois d'incarcération pour attaque à poing armé ; Wm Ol en, à 20 jours pour le même délit ; Edouard Tucker, à six mois de travaux forcés, pour vol.

Section B—Juge Baker.

Charles Williams, John Toole et Gustave Santamoro se sont avoués coupables de port d'armes cachées et ont été punis chacun d'une amende.

Conseil municipal. — Réunion du conseil hier soir ; présidence du maire.

Entr'autres communications lues, citons :

L'exposé hebdomadaire de la situation financière de la ville à la date du 12 de ce mois, accusant un reliquat en caisse de $69,243.57.

Le rapport mensuel du Commissaire de Police et des Bâtiments publics.

Une lettre du président de la compagnie d'éclairage électrique dite "Southwestern Brush", informant le Maire de l'expiration de ses contrats avec la municipalité et lui faisant savoir qu'aucune démarche n'a encore été faite pour l'éclairage des *squares* de la ville et de ses bâtiments publics.

M. Guillotte annonce que le nouveau chef du Département de l'incendie du 6me *district* a pris hier titre et qualité.

Nombre de pétions ont été présentées à l'assemblée et soumises à la considération des divers comités.

Il en est une des propriétaires fonciers d'Alger qui demandent aux autorités municipales de révéquer à la compagnie du chemin de fer urbain ses franchises si elle ne se conforme pas à sa charte.

Les comités permanents, Finances, Ponts et Chaussées et autres ont fait des rapports écrits qui seront l'objet de la considération du Conseil en temps opportun. Après la mise en discussion de plusieurs projets d'ordonnance d'un intérêt secondaire, nos gouvernants ont levé leur séance.

Accusation immotivée.—L'accusation de détournement de fonds déposée devant la cour criminelle contre le maire, M. Guillotte, n'était pas fondée, ainsi qu'il a été prouvé hier en a prouvé l'inanité.

A onze heures, le prévenu, accompagné de son défenseur, M. Luzenberg, a fait son apparition en cour ; et le procureur de l'État qui soutenait la plainte a entamé les procédures. Après l'audition des témoins, M. Lionel Adams s'est vu forcé d'admettre que M. Guillotte n'était pas coupable du délit dont on l'accusait ; et le jury, conformément aux instructions du juge, l'a innocenté.

Loterie de la Louisiane.—Nous donnons les numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage de la loterie mensuelle de la Louisiane qui a eu lieu hier :

69255	$150.000
14928	50.000
51784	20.000
62378	10.000
85966	10.000
26196	5.000
37865	5.000
61026	5.000
79157	5.000

Lots de $1,000.

1984	11024	14001	16940	16987	17266
21734	28546	27074	33433	35116	38342
51181	64269	68031	73840	86534	93883
93704	95532.				

Feu—A trois heures 15 de relevée, hier, le feu a été découvert à la toiture d'une maison en bois sise à l'angle des rues Melpomène et South Bassin, maison occupée comme magasin d'épiceries par M. L. J. Barthelemy, et appartenant à une dame E. Causby. Avant l'arrivée des pompes sur les lieux, on s'était rendu maître des flammes dont les dégâts sont insignifiants et couverts par une assurance à la compagnie Lafayette.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.—Programme du Jour :

A midi et demi, réunion de l'Association des Commissaires.

A 7 heures et demie, grand spectacle—les Derniers Jours de Pompéii.

Concerts par l'orchestre du Professeur D'Aquin.

I
A 1 heure
Dans le Palais du gouvernement

1—Ouverture—"Ruy Blas" Mendelsohn
2—Valse "Le Tour du Monde"....Metra
3—Pot-Pourri "Ye olden Times"..Beyer
4—Polka.....Farbach

II
2 h.15.
(Music Hall, Main Building.)

1—Ouverture "Poète et Paysan". Suppe
2—Valse "Baden-Baden".....Bousquet
3—Pot pourri "Le Trouvère".....Verdi
4—Polka, "Minuit".....Waldteuffel

III
6 heures.

1—Ouverture "Sémiramis"....Rossini
2—Valse "Souviens-toi"...Waldteuffel
3—"Un jour d'Eté dans la Norvège" grande fantaisie descriptive. Williers
4—Mazurka Mexicaine "Maria"..
.....Navarro
5—"Blacksmith in the Woods" idylle
.....Michaelis

A sept heures et demie—

3me représentation des Derniers jours de Pompeii — un des plus magnifique spectacles auxquels on ait jamais assisté — succès étourdissant à New York — Foule énorme à l'Exposition— Morceaux de musique composés tout exprès et exécutés par l'orchestre du Prof. d'Aquin.

Ordre du Directeur Général Buck.

Ordinairement, l'exposition est fermée le soir, jusqu'à nouvel ordre. Mais à l'occasion des Derniers Jours de Pompéii elle reste ouverte, on entre par la porte de Champs-Elysées, à la dame de M. F. Standige, au coin des rues Rousseau et St André. Le fait a immédiatement été porté à la connaissance du Coroner et son ministère mis en réquisition.

—Des voleurs qui s'étaient introduits, l'avant-dernière nuit, dans le chantier de bois de M. Adams, à l'angle des rues Clay et Bienville, ont été mis en fuite par l'approche de la police.

—Frank Coucher s'est blessé hier accidentellement à un pied, rue Bienville, avec un revolver qu'il manipulait maladroitement. Pas de gravité à sa blessure.

—L'individu ramassé dimanche matin, privé de vie, rue St. Pierre, au coin de la rue du Bassin, se nommait Jean Pierre Condon. Le coroner a attribué sa mort à une congestion cérébrale causée par une absorbtion immodérée d'alcool.

—Quatre fillettes à l'épiderme couleur clair de lune, Marie Gatley, Betty Gatley, Marie Johnson et Ellen Lacoy, ont mis en émoi tout un quartier en s'y prenant de quereller. Un agent de police les a toutes conduites en prison.

—Les travaux se poursuivent sur Lafayette *square* par les hommes qui y creusent un puits artésien. Hier, ils étaient arrivés à une profondeur de 803 pieds. On fait usage maintenant d'un tube d'un diamètre moindre que celui des premiers tubes pour les dernières couches de terre, très difficiles à entamer paraît-il. Les curieux sont nombreux tous les jours au face de l'Hôtel-de-Ville pour suivre les progrès de l'entreprise tentée par M. Howard.

—La demeure de M. Farhan, rue Chippewa, a été mise à sac hier matin, à l'heure où toute la maisonnée déjeunait. Les voleurs ont fait preuve d'une rare grande audace. L'un d'eux a été arrêté ; mais s'est enfui alors qu'on le conduisait en prison.

Shell Beach.—L'excursion offerte par le comité des fêtes de l'Exposition aux représentants des différents Etats, avait rassemblé, ce matin, une soixantaine personnes, dames et cavaliers, à la gare située encoignure des rues Champs-Elysées et Bons-Enfants. A dix heures, le monde prenait place dans les cars et l'on partait. Le train s'est arrêté à la sucrerie Poydras de M. J. D. Hill. Le jour avait été très bien choisi; tous les rouages de la fabrication marchaient, chaque ouvrier était à son poste. Depuis l'entrée de la canne dans la fabrique jusqu'au moment où on la retire des turbines, on a pu suivre toutes les transformations qu'elle subit pour arriver à l'état de sucre. C'est un spectacle aussi intéressant qu'instructif et qui a beaucoup plu aux excursionistes. Vers midi, ils repartaient pour le lac Borgne. Shell Beach est un coin perdu situé sur les bords de ce lac, c'est le rendez-vous des chasseurs et des amateurs de pêche.

Sous la présidence de M. B. S. Story, quelques-uns des la ville y ont fondé un club ; leur pavillon est fort joli et très confortable. Les organisateurs de l'excursion avaient fait préparer un lunch à l'hôtel de Shell Beach. Le grand air avait aiguisé les appétits, et l'on fait honneur au repas.

Monsieur Menil, commissaire de l'Etat du Vermont a, en termes choisis, remercié les membres de la presse gracieusement conviés à cette fête, des efforts qu'ils font pour soutenir le succès de la nouvelle Exposition. A trois heures, le train a ramené tout le monde en ville et l'excursion s'est terminée par la visite faite au Cimetière Chalmette.

Une partie de campagne est toujours une partie de plaisir, quelle que soit la contrée qu'on visite, quand on se trouve en charmante compagnie, et que, sous un ciel bleu, le paysage est éclairé par les rayons du soleil. Aussi je suis persuadé que les invités du comité de l'Exposition conserveront un agréable souvenir de la journée du 15 décembre.

JULES SUAREZ.

On se souvient que M. le préfet de la Seine, France, avait demandé pour les élections du 4 octobre une somme de 390,000 fr

Par un mémoire qui a été soumis, le 1er décembre, au Conseil municipal, M. Poubelle fait connaître que cette somme est dépassée de 107,126 fr. 56 c., et il demande l'autorisation d'en prélever le montant sur la réserve.

En ce qui concerne les élections du 13 décembre, l'administration estime que la dépense nécessitée par cette opération sera de 374,000 f.

Le renouvellement de la députation de Paris aura donc coûté 961,126 fr. 56 c., c'est-à-dire près d'un million.

Le général Campenon, ministre de la guerre de France, a reçu, le 30 novembre, MM. Jules Gros, Viette, Bernard, Beauquier et Dionys Ordinaire. Les députés du Doubs prenaient l'entretenir de la question du démantèlement de la place de Besançon. La démolition des fortifications de cette ville, dans l'intérêt de son extension, est approuvée par le génie. Mais plusieurs habitants, qui doivent être expropriés, réclament un sursis à l'exécution des travaux. Le ministre de la guerre accordera ce sursis. Il a, de plus, fait ses réserves sur la question du démantèlement. Il se propose de consulter à cet égard l'autorité militaire locale.

La fête traditionnelle de l'*Arbre de Noël*, organisée par l'Association générale d'Alsace-Lorraine de Paris, sera donnée le 25 décembre à l'Hippodrome.

Le produit de cette fête servira à secourir les enfants des émigrés d'Alsace-Lorraine ; la Société fait appel aux donateurs : les frais qu'elle aura à supporter s'élèvent, en effet, à cinquante mille francs environ.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La Comtesse de Chambord.

Paris, 15 déc—La Comtesse de Chambord reprend ses forces et l'on espère que sous peu elle sera entièrement remise de sa maladie.

Protestation du Pape.

Paris, 15 déc—Le Pape a protesté auprès du gouvernement français contre l'acte de M. Goblet, ministre de l'instruction publique, qui a suspendu les traitements de trente-neuf prêtres pour intervention alléguée dans les récentes élections des membres de la Chambre des Députés.

Le Pape maintient que la suspension des traitements religieux est une violation des clauses du Concordat.

Des lettres acerbes ont été échangées entre M. Goblet et l'Evêque de Poitiers. Celui-là a fortement condamné l'intervention de l'Evêque et de son clergé dans les élections.

L'Evêque revendique le droit des prêtres de parler politique avec leurs voisins et dit qu'ils ne peuvent pas rester spectateurs passifs des attaques systématiques contre l'église. Il a aussi adressé une lettre pastorale aux paroisses, qui sont par cette mesure du gouvernement français, privées de prêtres ; lettre dans laquelle il leur explique ce qui s'est passé. Il nie que les prêtres se soient mal conduite et souhaite que la paix puisse être sous peu rendue à l'église.

Le Général de Courcy

Paris, 15—Le général de Courcy, commandant des forces françaises au Tonkin, télégraphie aujourd'hui, au bureau de la guerre, que le général Negrier a chassé les pirates et les Pavillons Noirs des montagnes de marbre au nord de Haidoung. Il a capturé un grand nombre de cavernes fortifiées et une quantité d'armes et de munitions.

Une caverne a été vigoureusement défendue et plus d'une centaine de pirates tués avant qu'on ait pu réussir à s'en emparer.

Beaucoup de jonques de guerre ont été coulées entre les rapides et le canal Bamboo.

Le pays est pacifié.

Le comité du Tonkin—La Chambre des Députés.

Paris, 15 déc—Le comité tonkinois a approuvé le rapport de M. Pelletan.

Le gouvernement municipal de Paris émettra un emprunt de 250,000,000 de francs.

Aujourd'hui à la Chambre des Députés, M. Goblet, ministre des affaires ecclésiastiques, a dit qu'il avait privé les 39 prêtres de leurs traitements, à cause de leur conduite dans les élections.

Il a déclaré qu'il appuirait l'église, mais qu'il exigerait du clergé la même obéissance que l'on réclame de tout fonctionnaire payé par l'Etat.

La mesure de M. Goblet a été approuvée par la Chambre des Députés.

Il a été décidé que le discours de M. Goblet serait imprimé et affiché dans tout le pays.

La chambre des députés sera requise par le gouvernement de voter une somme qui permette au Dr Pasteur d'établir un hôpital spécial qui sera réservé au traitement, par sa méthode de l'inoculation, des individus mordus par des chiens enragés.

Incendie de balles de coton.

Havre, 15 déc—Le feu a éclaté hier parmi le coton débarqué du steamer Cymro, de la Nouvelle Orléans, et a causé plus de dommages qu'on ne l'avait d'abord rapporté. Deux mille cent balles se trouvaient sur le quai quand les flammes ont été découvertes ; la plus grande partie de celles-ci a été détruite.

La Reine Régente d'Espagne.

Madrid. 15 décembre—La Reine Régente a gracié les conspirateurs condamnés à mort à Carthagène.

Don Carlos a déclaré que la nouvelle relative au mariage de son fils et de l'Infante Mercedes est prématurée.

Il a ajouté qu'il